

Colloque international, interculturel et interdisciplinaire

Poésie francophone et spiritualité
Des mondes sémiotiques aux mondes transcendants

9-11 décembre 2026
Le Gosier, Guadeloupe

Appel à communications

Sommaire

Thématique	1
Ouvrages cités	5
Informations pratiques	5
Communications et actes	5
Appel à communications et résumé des communications	5
Questions techniques	6
Supports pour la communication	6
Organisateurs, contacts	6
Frais, repas et hébergement	6

Thématique

La spiritualité, sujet immense, tout comme la poésie bien sûr. C'est donc avec un mélange de terreur et d'insouciance qu'on abordera ici quelques-unes de leurs intersections. Le présent texte ne vise qu'à lancer la réflexion pour le colloque et ne prétend pas à l'exhaustivité, même celle schématique du cartographe, et encore moins à la vérité absolue et excluante. Pour une présentation plus détaillée de la spiritualité et de la transcendance, voir Hébert, 2023b.

Quelques remarques générales pour commencer. L'expression « poésie francophone » est dans ce cadre à double entente et vise la poésie en français en général et la poésie non franco-française en particulier, notamment, bien sûr, antillaise. Cette dernière sera donc abordée, à travers le thème du colloque, dans une vision différente mais complémentaire des approches politico-socio-culturelles fréquentes (par exemple, avec le post-colonialisme).

Le colloque vise exclusivement la poésie moderne et contemporaine. Le colloque se veut interdisciplinaire et n'accueille donc pas seulement les sémioticiens (race à laquelle font partie certains des organisateurs). Une des prémisses du colloque, sujette à débat, est que la poésie (autonome ou intégrée dans des pratiques spirituelles) est peut-être la forme littéraire la plus à même de décrire, d'évoquer et/ou de faire atteindre voire de modifier la transcendance ; elle prend alors une place éminente parmi les médiateurs vers la transcendance, qu'ils soient artistiques (la peinture abstraite, par exemple) ou d'abord spirituels (les rituels, par exemple). Sur la médiation en transcendance, voir Hamot, Hébert et Walsh Matthews, à paraître.

* * *

Le langage humain est vraisemblablement apparu il y a environ 250 000 ans. On peut présumer que la transcendance spirituelle a été clairement envisagée au plus tard à cette époque, mais peut-être à cette époque justement, puisque le propre du langage est de permettre de parler de manière structurée de l'absent, de l'« impossible » (du contrefactuel, du fictif, du faux, etc.), de la zone distale, dirait Rastier (2022). Dans cet environnement holiste, on peut présumer que le sacré infusait toutes les activités, sauf exceptions, incluant celles que nous appellerions aujourd'hui littéraires.

Quand a commencé la littérature ? Cela dépend bien sûr de ce qu'on entend par littérature. Si on la définit largement – par exemple, comme un texte oral et/ou écrit visant principalement à produire un effet esthétique (voir plus loin) –, même la blague peut être littéraire. Si on entend par littérature un texte (oral et/ou écrit) associé forcément au sublime (fut-ce par parodie, comme dans le *Sonnet du trou du cul* de Rimbaud et Verlaine), fût-il celui du dérisoire (comme dans la littérature du quotidien), on en limite radicalement le champ. Mais on rejoint alors directement la transcendance et la spiritualité, qui sont essentiellement envisagées dans le registre du sublime et

du sérieux, voire du grave et donc du non-risible (certains croyants n'entendent pas du tout à [faire] rire de leur religion, comme l'actualité le montre régulièrement). Les exceptions confirmantes étant l'humour irrespectueux (par exemple, *Tartuffe*) ou le sacrilège sérieux (par exemple avec Bataille). À tort ou à raison, la poésie (mêlée ou non au chant) a été souvent vue comme la première forme de littéraire, comme l'essence du littéraire, comme la plus pure forme du littéraire, du moins sous la forme de la « poésie pure » (le roman étant alors défini par opposition comme impur, par exemple chez Scarpetta, 1985). Est-ce à dire que la poésie est la forme littéraire la plus à même de décrire, d'évoquer et/ou de faire atteindre la transcendance ?

* * *

Posons simplement que la transcendance est ce qui dépasse notre monde et notre vie ordinaires. La transcendance peut être, à priori du moins, non spirituelle : Fraternité, Égalité, Liberté, Humanisme, Communisme, Identitarisme, Art, Beauté, Argent, Gloire, Amitié, Amour, Sexe, Plaisir, voire Chaussures Prada pour un fétichiste, etc. La transcendance peut évidemment être spirituelle. Une transcendance spirituelle donnée est ce qui fonde une spiritualité donnée. Par exemple, le Dieu unique (mais en trois personnes), créateur, omnipotent, omniscient, omnibienveillant et bienheureux est le principe spirituel au cœur du christianisme. La « nature de bouddha » que possède chaque être et qui est maxipotente, maxisciente, omnibienveillante et bienheureuse est le principe spirituel au cœur du bouddhisme. Posons simplement encore qu'une religion est une spiritualité plus une institution (plus ou moins formelle, plus ou moins forte). Plus exactement, la spiritualité englobe les religions, mais les dépasse, puisqu'il existe des spiritualités non institutionnalisées (par exemple, d'invention totalement personnelle ou encore « à la carte » avec différentes religions en synchrétisme ou en bric-à-brac).

De manière générale, les œuvres d'art (écrites ou autres), sinon parlent directement de la transcendance (spirituelle ou non), du moins la représente ou l'évoque et – pour peu qu'elle existe (pour la spirituelle) et que la chose soit possible – y connecte. La poésie est souvent vue, à tort ou à raison, comme la quintessence de la littérature. Chose certaine, chaque genre est, à sa manière, une manifestation possible de la littérature, ne serait-ce que parce qu'il en comporte l'essence, soit la littérarité (peu importe comment on la définit). Mais le propre du littéraire, la littérarité, serait peut-être justement de faire accéder à la transcendance (spirituelle ou non) à travers des effets esthétiques (et autres) créés par des mots. Ces caractéristiques, on peut les retrouver aussi dans des textes globalement considérés comme non littéraires à priori, par exemple des prières, des mantras, étant entendu que le littéraire (et le poétique) ne se trouvent pas que dans la littérature proprement dite et pas que dans les textes (un film, un [vrai] coucher de soleil « poétiques »).

* * *

Il est rarement considéré qu'immanence et transcendance, pour peu qu'on admette l'existence de cette dernière, n'entretiennent aucune relation entre elles. Leurs relations peuvent être vues, à tort ou à raison, comme directes (par exemple, dans les mysticismes) ou comme établies par des médiateurs (êtres anthropomorphes, signes, rituels, etc.) à travers des processus de médiation. L'art, la littérature et la poésie en particulier peuvent être vus comme des médiateurs et médiations, parmi d'autres possibles, entre l'immanence, notre vie et monde ordinaires, et la transcendance. Une typologie sommaire des fonctions des médiateurs et de la médiation inclut : viser, atteindre, penser, connaître, manifester, représenter (en mots, en images, etc.), faire expérimenter, étendre, transformer (voire éliminer), etc., la transcendance à partir de l'immanence et, selon le cas, vice-versa.

* * *

Le texte littéraire peut être sommairement défini comme suit du côté du producteur (et donc notamment en fonction de l'intention) : texte (oral et/ou écrit) visant principalement à produire un effet esthétique. Le texte poétique, quant à lui peut être défini sommairement ainsi (pour la définition des autres genres littéraires, voir Hébert, 2023a) :

- Texte littéraire généralement non argumentatif ;
- Généralement peu narratif ;
- Fictif ou non (le « vécu ») ;
- Généralement court (en particulier la poésie moderne et contemporaine) ;
- En prose, en vers (poésie traditionnelle : versifiée, rimée et comptée) ou autre (poésie picturale) ;
- D'une grande densité littéraire dans les signifiants (rythmes, sonorités, métoplasmes, etc.) ;
- D'une grande densité littéraire dans les signifiés (images, etc. ; parcours interprétatifs plus nombreux, plus complexes et plus ténus).

Le texte littéraire s'oppose au texte non littéraire, avec lequel il est interdéfini. La différence peut être vue comme qualitative et/ou quantitative et porter sur le ce qui est dit (le fond) et/ou le comment on le dit (la forme) ou, d'une autre manière, porter sur les signifiés et/ou les signifiants. Par exemple, le texte littéraire se démarque-t-il par une plus grande présence de figures de style (différence quantitative) et/ou des figures de style spécifiques (différence qualitative), étant entendu que tout texte, même non littéraire, contient des figures de style (fussent-elles figées, comme la métaphore dans le « pied de la montagne ») ? La même question se décline pour ce qui est de la différence entre texte littéraire poétique et texte littéraire non poétique ; ainsi on peut considérer que, par rapport au texte littéraire en général, le texte poétique contient plus de figures (en quantité et/ou en variété) et/ou des figures spécifiques. De plus, l'opposition texte littéraire / non littéraire peut être vue, selon les théories, comme catégorielle (sans gradations, degrés) ou alors graduelle. Si elle est vue comme graduelle, soit elle sera sans seuil, soit il y a aura un seuil (une frontière sur l'échelle), situé entre le texte peu non littéraire et le texte peu littéraire, qui départagera le non-littéraire du littéraire.

Le propre, du moins le caractéristique, du littéraire est la littérarité. Celle-ci peut évidemment être conçue de différentes manières. Parmi celles-ci, il y a le critère des figures de style (proprement ou caractéristiquement littéraires : car les figures de style dépassent le littéraire et même le textuel). On peut aussi parler d'effet esthétique proprement ou caractéristiquement littéraire.

L'effet esthétique, en gros, se produit (ou se traduit) dans le corps (chair de poule, augmentation du rythme cardiaque, etc.) ; dans le « cœur » (affects, émotions, etc.) ; et/ou dans la « tête » (admiration d'un jeu formel, nouvelle idée suscitée, etc.). Dans un texte littéraire, on vise à produire un effet esthétique, ce qui ne veut pas dire qu'il sera effectivement produit chez tel lecteur ou auditeur. Pour peu qu'on croie à un principe spirituel, par exemple l'âme ou l'esprit, on peut également considérer que les effets esthétiques, ou du moins des effets créés par l'esthétique, peuvent s'y produire.

Or, les effets esthétiques que nous venons d'évoquer sont semblables à ceux induits dans la pratique spirituelle et, de la manière la plus spectaculaire, dans l'extase religieuse. Selon le théologien chrétien Küng, l'expérience religieuse réside dans l'abolition de la distinction sujet / objet. Reste à savoir s'il s'agit d'un et sujet et objet (terme complexe d'un carré sémiotique), d'un ni sujet ni objet (terme neutre d'un carré sémiotique) ou d'un extra-sujet et extra-objet, d'un au-delà de l'opposition (non pas seulement en dehors du carré, mais le dépassant, le mettant hors fonction, sinon le faisant disparaître). Quoi qu'il en soit, l'expérience religieuse ainsi décrite ne serait pas différente de l'expérience esthétique (mais aussi de l'extase amoureuse), du moins lorsque celle-ci est sublime.

e

Le texte littéraire peut être considéré comme un « surgenre » (Rastier, appelle « discours » ce niveau générique, qui compte aussi, par exemple, religion, philosophie) et la poésie, un « mésogénre » qui connaît une articulation en différents genres proprement dits, par exemple le sonnet. Surgenres, mésogénres et genres peuvent être définis ainsi : programme de prescriptions et d'interdictions (et de facultativités de différents de degrés, allant des recommandations aux choix complètement libres voire impensés) touchant les signifiants et les signifiés et réglant la production et l'interprétation des produits sémiotiques, ici littéraires. Chaque prescription et interdiction respectée dans le texte est un critère qui permet d'augmenter la plausibilité que le texte appartienne au genre considéré (mais les critères ne sont pas nécessairement sur le même pied et peuvent être hiérarchisés). Ce respect réalise la norme. Si elles ne sont pas respectées, il y a écart relativement à cette prescription ou interdiction. Un genre peut également être vu comme, en prenant l'exemple du textuel, un texte modèle (un type) auquel correspondent plus ou moins des textes concrets (occurrences). En ce sens, un genre peut également être vu comme une classe (un groupe) de produits sémiotiques, ici de textes.

* * *

Pour ce qui est de la thématization, un produit sémiotique peut être a-spirituel (ne parlant pas de la spiritualité, fût-ce pour en nier la pertinence, l'existence), spirituel (ou intraspirituel) ou interspirituel. S'il est spirituel ou interspirituel, il devra pendre une posture soit exclusive – deux spiritualités différentes ne peuvent être valables en même temps – soit inclusive – plus de deux, voire toutes les spiritualités, seront vues comme valables (au même degré ou à des degrés différents) en même temps. L'interspiritualité peut non seulement se produire au sein d'un produit sémiotique, mais également au sein d'autres facteurs de la communication (par exemple, un auteur qui participe de deux spiritualités, par exemple chrétien-bouddhiste, oui cela existe) et d'un facteur de communication à un autre (par exemple, entre un texte affichant une spiritualité et son lecteur adhérant à une autre spiritualité).

Pour ce qui est de la perception sémiotique, la spiritualité pourra être à l'avant-plan thématique ou non. Mais même si à l'arrière-plan, elle pourra éventuellement être la valeur suprême implicite du texte, en particulier chez un auteur

croquant qui « s'oublierait » dans un texte censé être non spirituel. C'est que les notions d'avant et d'arrière-plan varient en fonction des critères utilisés, par exemple l'explicite et l'implicite.

Toujours pour le thématique, les questions analytiques habituelles se posent : la spiritualité (ou telle spiritualité) est-elle présente ou absente comme thème dans tel produit sémiotique, cette présence ou absence prend quelles modalités (quantitatives et qualitatives), par quelles causes et avec quels effets (par exemple, sur le sens du produit, sur la connaissance de l'auteur, de sa société) ?

* * *

L'adéquation référentielle de la description ou représentation de la transcendance ou de la spiritualité sera jugée nulle, plus ou moins grande ou, plus rarement envisagé, totale. Par exemple, si la transcendance est considérée comme impensable (du moins avec la pensée ordinaire, conceptuelle) et donc comme indicible et plus largement insémiotisable, à quelle adéquation peut prétendre un produit sémiotique qui la décrit, la représente ? Nulle, indirecte, symbolique ? Le produit sémiotique ne peut-il alors espérer au mieux que de faire accéder à la transcendance, à l'état de transcendance, son producteur et/ou son récepteur ?

Un produit peut aussi représenter, adéquatement ou non, non pas (seulement) la transcendance elle-même, mais l'institution, les acteurs, les événements, la doctrine, les produits sémiotiques, les pratiques, etc., qui lui sont liées.

* * *

En fonction des facteurs de base de la communication, l'intention de transcendance peut se trouver ou non dans la production, marquée ou non dans le produit et perçue ou non dans la réception. Évidemment, avec tous les « bien-entendus » et malentendus possibles de l'un à l'autre de ces facteurs.

De plus, il faut tenir compte des différentes instances : auteur empirique (réel) ; auteur construit (par exemple, l'image qu'on s'en fait à la lecture de son œuvre) ; narrateur (personnage ou non) ; personnages ; narrataire (personnage ou non) ; récepteur construit (par exemple, l'image qu'on se fait du récepteur type à la lecture de l'œuvre) ; récepteur empirique (concret). Par exemple, le narrateur pourra ne pas croire en une transcendance ou telle transcendance, mais tel personnage si. Autre exemple, on pourra débattre de la spiritualité de Rimbaud en comparant l'auteur empirique avec l'auteur construit (à partir de ses œuvres et/ou de sa correspondance).

Il faut encore prendre en compte le statut de référence ou d'assomption de l'instance. Une instance de référence (traditionnellement, le narrateur omniscient) définit la vérité ultime du texte et, en l'occurrence, la vérité sur l'existence ou non de la transcendance et sur ses caractéristiques. Une instance d'assomption assume des croyances qui seront, selon le cas, conformes ou non avec les croyances de référence, les « vraies » croyances (fussent-elles opposées à celle de l'auteur ou du lecteur : par exemple, un théiste sera confronté à l'athéisme de Sade comme auteur et narrateur). En fait, ces « vraies » croyances touchent des croyances proprement dites (telle chose est vraie, etc.), des valeurs (telle chose est positive, etc.) et des éthiques (il faut faire telle chose, etc.).

* * *

La relation entre une instance et la transcendance peut prendre les formes irénique (vision positive de la transcendance, relation positive avec elle) ; polémique (vision négative de la transcendance, menant à la révolte dans certains poèmes de Baudelaire ou aux lamentations chez Job, par exemple) ; neutre ; non posée (par exemple, si l'instance ne croit pas, à tort selon un autre observateur, à la transcendance ou à la forme de transcendance décrite ou si la transcendance n'existe vraiment pas). En fait, en articulant l'opposition irénique / polémique sur un carré sémiotique, on obtient dix possibilités principales, plus l'indécidable, l'indécidé (on n'a pas encore statué ou a retiré son évaluation) et le non-posé (la question ne se pose pas). Évidemment, cette relation peut changer ou non dans le temps (pour une typologie des changements possibles de l'irénie-polémie, voir Hébert 2023a). Les mêmes facteurs s'appliquent entre deux spiritualités ou plus ou deux personnages dans leur spiritualité ou plus, dont les relations entre eux peuvent être iréniques, neutres, polémiques, etc.

* * *

Une spiritualité, en tant qu'elle est notamment une idéologie, comporte : (1) des croyances (modalités onto-véridictoires : vrai, faux, factuel, contrefactuel, possible, impossible, fictif [réaliste ou non], indécidable, etc.) ; (2) des valeurs (modalités thymiques : positif, neutre, négatif, indécidable, etc.) et (3) des éthiques (modalités

déontiques : devoir, devoir ne pas, indécidable, etc. appliqués à penser, dire [sémiotiser], faire, avoir, être, ressentir, vouloir, pouvoir, etc.). Appliquée au sémiotique, l'éthique forme un sociolecte, au sens ici d'une pré-mise en forme du discours idéologique, avec son lexique, ses thèmes prescrits, interdits et donc attendus, inattendus, etc. L'éthique (les principes) se rapporte à une praxis (l'application ou non des principes qui devraient être appliqués ou non dans une situation donnée) qui sera convergente ou divergente chez le sujet en principe soumis à l'éthique (par exemple quand un croyant succombe à ce qui est un « péché » selon lui et sa religion).

* * *

La poésie permet-elle mieux – que la littérature en général, que d'autres genres littéraires en particulier, que d'autres arts – la représentation, l'évocation de la transcendance spirituelle et l'éventuel contact avec elle ? Comment la représente-t-elle, l'évoque-t-elle, y connecte-t-elle et avec quelles similitudes et différences avec d'autres sémiotiques, artistiques ou non (prières, essais religieux ou philosophiques, rituels religieux, etc.) ? En particulier, comment ces représentations, évocations et connexions produites dans ou par les signifiants et les signifiés (et leurs corrélats cognitifs) se produisent-elles dans la poésie qui parle en français, qu'elle soit d'Afrique, des Antilles, d'Europe, du Québec ou d'ailleurs encore ? Ce sont à ces questions et, sans exclusives à d'autres, que notre colloque interculturel et interdisciplinaire – ouvert à la sémiotique certes, mais aussi à toute autre approche pertinente – tentera de répondre.

Ouvrages cités

- Hamot, Odile, Louis Hébert et Stéphanie Walsh Matthews (à paraître) (dir.), *Médiateurs et médiations spirituels. Entre dicible et indiciel, étrangeté et reconnaissance, séparation et fusion*, Paris, Classiques Garnier.
- Hébert, Louis (2023a), *Introduction à l'analyse des textes littéraires*, Paris, Classiques Garnier.
- Hébert, Louis (2023b), « Sens de la transcendance. Pour une approche systématique », dans Louis Hébert, Étienne Pouliot, Éric Trudel et George Vasilakis (dir.), *Sens de la transcendance. Études sur la spiritualité*, Paris, Classiques Garnier, p. 7-64.
- Rastier, François (2023), « Sémiotique de l'absence et transcendance du sens », dans Louis Hébert, Étienne Pouliot, Éric Trudel et George Vasilakis (dir.), *Sens de la transcendance. Études sur la spiritualité*, Paris, Classiques Garnier, p. 67-89.
- Scarpetta, Guy (1985), *L'impureté*, Paris, Bernard Grasset.

Informations pratiques

Communications et actes

Modalité des communications : en présentiel uniquement. Aucun basculement en conférence vidéo ne sera accepté, peu importe les raisons.

Durée des communications : chaque colloquant aura droit à un maximum de 45 minutes au total (durée ferme, avec maître du temps), incluant l'installation, la présentation de sa personne par la présidence de séance, sa communication et la discussion qui ne manquera pas de s'ensuivre.

Actes : les actes du colloque seront publiés en livre chez un éditeur réputé, qui sera approché dès l'hiver 2026.

Appel à communications et résumé des communications

Les projets de communications doivent nous parvenir au plus tard le 10 novembre 2025, à l'adresse suivante : louis_hebert@uqar.ca. La réponse sera donnée en décembre. Comme les places sont limitées, si le colloque affiche complet, on pourrait proposer de placer les personnes qui le veulent sur une liste d'attente en cas de désistement d'une personne déjà acceptée (comme vous le savez, les désistements sont courants).

Nous encourageons la présence à toutes les journées du colloque, pour tirer le maximum des interactions personnelles et intellectuelles et éviter les effets de porte-tournante.

Les textes soumis doivent respecter les contraintes suivantes :

(1) 25 lignes au maximum en un seul paragraphe ;

- (2) sans notes ni bibliographie ;
- (3) indication d'éléments théoriques (théoriciens, théories, concepts, ouvrages, dates) pertinents à l'objet de la communication ;
- (4) indication des objectifs poursuivis et des résultats ou retombées avérés ou possibles ;
- (5) indication du statut professionnel (professeur, chargé de cours, maître de conférences, doctorant, etc.) ;
- (6) indication de l'établissement de rattachement (un seul et éviter les acronymes non glosés) ;
- (7) indication de matériel technique non conventionnel requis ; le matériel habituel sera fourni (ordinateur, projecteur à ordinateur, connexion Internet, sonorisation, etc.) ;
- (8) accompagné d'une présentation biobibliographique de quelques lignes (sept au maximum).
- (9) adresse *postale personnelle* complète avec numéro de téléphone personnel (pour l'éditeur, ses contrats et les envois d'exemplaires).

Comme vous le savez, les qualités attendues pour ce genre d'exercice sont : (1) le lien avec le thème du colloque (spiritualité, transcendance, poésie francophone moderne et contemporaine et autres concepts afférents) ; (2) l'originalité et l'intérêt du sujet ; (3) la généralisation possible des thèses, concepts et méthodes (dans le cas d'applications pointues en particulier) ; (4) la clarté et la rigueur de la démarche et de l'argumentation ; (5) la qualité de la langue.

Langue des communications : français uniquement.

Questions techniques

Le matériel technique habituel sera fourni (ordinateur, projecteur à ordinateur, connexion Internet, sonorisation, etc.). Seul l'ordinateur du colloque pourra être utilisé, vous ne pourrez donc pas brancher votre propre ordinateur. Prévoir en conséquence le transfert de vos documents pour votre présentation vers l'ordinateur du colloque (par clé usb, transfert par courriel aux organisateurs).

De manière générale, évitez les fichiers dans le *cloud*, trop sensibles à la vitesse de connexion, et fournissez-les plutôt d'une autre manière non nuagique (clé usb, message électronique).

Supports pour la communication

Pour maximiser l'impact de vos idées, les supports scripto-visuels pour les présentations sont obligatoires (tirage de Power Point et/ou exemplier). Prière de faire vos éventuelles photocopies avant votre arrivée.

Organisateurs, contacts

Organisateurs : Nicolas Couégnas (Université de Limoges), Odile Hamot (Université des Antilles), Louis Hébert (Université du Québec à Rimouski), Stéphanie Walsh Matthews (Toronto Metropolitan University).

Contacts : Louis Hébert (louis_hebert@uqar.ca) ou Odile Hamot (odilehamot@yahoo.fr).

Dépannage sur place : Odile Hamot, tél. : +590 690 54 54 74.

Frais, repas et hébergement

Tous les frais de déplacement et de séjour des colloquants sont à leur charge.

Le colloque a lieu à La Créole Beach Hôtel (<https://www.creolebeach.com/>). Il est situé au Gosier, en Guadeloupe. L'aéroport international le plus près est à Pointe-à-Pitre. De là on prend un taxi pour Le Gosier (trajet d'une quinzaine de minutes).

Les réservations des chambres sont du ressort de chaque colloquant. Nous avons obtenu un tarif spécial pour les chambres à notre hôtel. Veuillez mentionner le code du colloque (à définir) au moment de la réservation pour obtenir un escompte de 15 % (avec escompte, les chambres coûtent environ 170 euros la nuitée). Comme les chambres ne sont pas bloquées pour le colloque, prière de faire vos réservations longtemps d'avance pour vous assurer d'avoir une chambre.

Les repas du matin sont inclus dans le coût de la chambre. De plus, des viennoiseries, fruits, jus, cafés, etc., seront offerts gracieusement à la salle du colloque.

Les repas du midi se prendront au restaurant de l'hôtel pour tous ceux qui le veulent, au coût de 35 euros. L'alcool est en supplément.

Un banquet, aux frais de chacun, aura lieu au restaurant de l'hôtel, le mercredi pour le repas du soir. Le coût en est de 35 euros. L'alcool est en supplément.

Un repas d'accueil du mardi soir est également prévu, pour les personnes qui le voudront et le pourront. Encore une fois, aux frais de chacun, à raison de 35 euros. L'alcool est en supplément.